



Madame, Monsieur,

Le Centre Cyno-Logique Romand a élaboré un programme de formation destiné aux personnes souhaitant prendre en charge la garde de chiens / chats et petits animaux de compagnie (ne nécessitant pas d'autorisation de détention) jusqu'à 19 unités.

Cette formation a obtenu la reconnaissance de l'OSAV

N° d'autorisation : **15/0008**

## Programme formation, conditions et inscription Pension chats et petits animaux de compagnie

(art. 192, al. 1, let. B et c, OPAn) Pensions et refuges jusqu'à 19 unités

Nb. Heures théoriques : 42 heures

Nb. Heures pratique : 14 heures

**Total :** **56 heures** (sans examen)

Stages pratiques : 3 mois, dans des établissements tels que pension ou refuge avec formateurs reconnus par la loi.  
510 heures = 60 jours de stage (soit la journée à 8h30)

### Tarif :

- ❖ **Fr. 2'600.00** sans les stages (sans les tickets parking)
- ❖ L'acompte de **Fr. 600.00** doit intervenir dans les 5 jours dès réception par le participant de la confirmation. La confirmation est envoyée sous forme de facture.
- ❖ Le solde **Fr. 2'000.00** doit nous parvenir 10 jours avant la date du premier cours

En cas d'annulation se référer aux conditions générales (voir site internet)

**Info :** certaines journées de formation se font en collaboration avec les participants à la formation FSIFP Chiens/ chats et nac

**Frais de stage :** à négocier par vos soins avec les lieux de stage

Versement directement au lieu de stage au moment de la signature du contrat.  
En cas d'interruption par le stagiaire, aucun remboursement ne peut être exigé.

Le nombre de jours de stage est défini par le CCLR en connaissance des acquis du participant. La décision en incombe totalement au CCLR, elle ne peut être remise en cause et aucun recours n'est possible.

**Joindre copie des attestations, ou rapport de contrôle de votre pension, des expériences dans la garde d'animaux (si effectués) + curriculum + lettre motivation**

Les stages ne peuvent être effectués qu'une fois l'examen théorique réussi.

Les conditions et le nombre de jours pour les stages seront remis au candidat à la délivrance de l'attestation de suivi de cours.

**Horaire** : 8h30 à 17h45 (ces horaires sont impérativement à respecter)

**Lieux** : St-Saphorin/Lavaux - Puidoux – ACM Marly – Bex - Cugy

**Conditions :**

- ❖ Etre majeur
- ❖ Etre en possession d'une assurance Responsabilité Civile (joindre attestation)
- ❖ Aucune absence n'est admise
- ❖ Le candidat s'engage à respecter, la loi fédérale sur la protection des animaux (455 LPA) et l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux (455.1 OPAn) ainsi que les règlements sur les formations du CCLR, et la philosophie du CCLR

Nom et Prénom :

Adresse :

NPA Ville :

Date de naissance :

Lieu d'origine :

N° mobile :

Mail :

Par ma signature j'accepte les conditions mentionnées sur les deux pages et confirme avoir lu les « Conditions Générales de participation aux cours et règlement des formations »

Je m'inscris à la formation :

**FSIFP : Pension Chats et petits animaux de compagnie**

Lieu :

Date :

Signature :

A retourner par courrier à : Nicole Meystre, ch. des Vergers 2, 1584 Villars-le-Grand

Thème général	Connaissances approfondies	Ht.	Hp.
<b>5 juin 2023</b> lundi Anatomie et physiologie Aspects sanitaires St-Saphorin 8h15 à 17 h 45	Anatomie chiens / Chats Prévention des maladies infectieuses Soins à prodiguer aux animaux malades ou blessés.	8 h.	
<b>1 juin 2023</b> jeudi Développement du comportement Chats La Rama 8h30 à 17 h 45	Différentes phases de développement du comportement et des facteurs qui les influencent Communication féline <b>Annoncer les repas mi-mai</b>	8 h.	
<b>12 juin 2023</b> lundi Alimentation St-Saphorin 13h30 – 17h45	Alimentation chiens / chats et des petits animaux de compagnie	4 h.	
<b>21 août 2023</b> lundi Législation / LPA / OPan  Hygiène Responsabilités, devoirs et Attribution  ACM Marly 8h30 à 17 h 45	Exigences de détention, besoins du chien / chat Protection des animaux, les lois (chiens/chats et petits animaux de compagnie)  Hygiène enclos et locaux Hygiène : matériel et personnes Gestion dans un chenil : Mesures de sécurité pour le personnel, aspects administratifs, transport et sécurité.	8 h.	
jeudi / vendredi <b>7/8 septembre 2023</b> Manière de traiter les animaux avec ménagement  Chatterie Chenil de BEX 8h30 à 17 h 45	Manière de traiter les animaux en général dans une structure professionnelle Aménagement de l'environnement de détention nac / chiens et chats et gestion des animaux malades  Gestion d'une chatterie / toilettage / capture etc		8 h.
<b>29 août 2023</b> mardi 8h30 à 17h45 La Rama 8h30 à 17h45	Le bien-être du chat Jeux, activités, occupations <b>Annoncer les repas mi-août</b>	8 h.	
<b>30 août 2023</b> mercredi Premiers secours / chats St-Saphorin 8h30 à 12h30	Les premiers gestes à accomplir en cas d'accident, de morsure. Pansements, immobilisation d'un membre, etc.	2 h.	2 h.
<b>30 août 2023</b> mercredi Puidoux 13 h 30 à 17 h 30	Visite d'une pension chat (FSIFP)		4 h.
<b>1 septembre 2023</b> vendredi ACM Marly 13 h30 à 17 h 30	Construction, aménagement, exploitation d'une pension	4 h.	
<b>28 octobre 2023</b> samedi La Rama 9h00 à 12h30	Examen théorique	3 h.	